

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil VINGT QUATRE, le MARDI 18 JUNI à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MARTIGNA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DALLOZ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 8 + 1 pouvoir

Date de la convocation : 28 mars 2024

Date d'affichage du compte-rendu : 09 avril 2024

Présents : M. Jean-Charles DALLOZ, Maire, 1^{ère} Adjointe, Mme Marie-Christine LACROIX 1^{ère} Adjointe, M. Thierry DEGEORGE 2^{ème} Adjoint, M. Maurice BONDIER, Mme Catherine CAMPANINI, M. Eric DANJEAN, M. Thierry MICHAUD, M. Bruno MONTEIL, Mme Claire SAURAT, Mme Fernanda TEIXEIRA.

Absent excusé : Néant

Absent : M. Karim BENHALIMA

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine LACROIX

Objet : ACHAT DE TERRAINS :

Vu la parcelle section AB N° 40 enclavée, lieu-dit « Au Village » d'une superficie de 1 357 m², appartenant à Monsieur Gérald MONNERET domicilié 46 G rue du Mont Bart 25 200 MONTBELIARD et 14 bis rue Baronne Delort 39 300 CHAMPAGNOLE ;

Considérant la présence de bois scolytés et secs sur la parcelle AB N° 40 et représentant un danger pour la population ;

Considérant les travaux à réaliser sur cette parcelle AB N° 40 « Au Village » pour créer un chemin d'accès ;

Vu l'accord du propriétaire de la parcelle AB N° 40 de céder cette parcelle à l'euro symbolique et de prendre à sa charge les frais d'acte notariés ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE,

- **DECIDE D'ACQUERIR la parcelle section AB N° 40, lieu-dit « Au village » d'une surface de 1 357 m² à l'Euro symbolique soit 1 €, à :**
 - **M. MONNERET Gérald domicilié : 46 G rue du Mont Bart 25 200 MONTBELIARD et 14 bis rue Baronne Delort 39 300 CHAMPAGNOLE**
- **PRECISE que les frais de notaire seront à la charge du vendeur Monsieur Gérald MONNERET, pour la parcelle précitée ;**
- **AUTORISE le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous documents afférents à cette transaction.**

Ainsi délibéré, les jour,
mois et an que dessus
et ont signé les membres présents

Pour extrait certifiée conforme
Le Maire

Jean-Charles DALLOZ

